

Les langues vivantes en classe de Première Série littéraire

Littérature étrangère en langue étrangère

Approfondissement

I. Enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère au cycle terminal de la série littéraire

Dans le **BO spécial n°1 du 4 février 2010**, il s'agit de '*proposer une formation littéraire ouverte sur le monde contemporain et les autres cultures et qui puissent conduire les bacheliers vers des professions à caractère international. C'est pourquoi un nouvel enseignement de littérature est créé.*'

Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

Cet enseignement, assuré par le professeur de langue, s'adresse à TOUS les élèves de série littéraire LV1 ou LV2 : 2 heures hebdomadaires en classe de 1^{ère}, 1h30 en classe de terminale (rentrée 2012).

Dans le cas des sections bi-nationales et internationales, la littérature en langue vivante étrangère est à choisir obligatoirement dans une langue autre que celle de la spécialité de la section.

Les objectifs

'Cet enseignement vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue en lui donnant accès à un certain niveau d'abstraction et de subtilité. L'étude de la littérature étrangère ouvre un nouvel espace pour une pratique accrue de la langue par l'entraînement et la mise en œuvre de toutes les activités langagières.'

Il s'agit d'améliorer le niveau de langue au travers d'une perspective actionnelle, de donner le goût et le plaisir de la littérature, de doter les élèves d'outils d'analyse littéraire et d'une connaissance de la littérature étrangère.

La littérature étrangère va aider les élèves à passer du niveau B1 au niveau B2 : l'écriture créative, la mise en voix de textes, la lecture ou l'écoute d'œuvres sont autant d'activités langagières qui permettront à l'élève d'améliorer son niveau de compétence en langue : les compétence linguistique et littéraire se nourrissent l'une de l'autre.

On peut considérer comme Michel Serres qu'« *une langue est un iceberg qui a une partie basse souvent dormante et une partie émergée qui est utilisée dans la vie courante, c'est la langue vernaculaire.* » L'écrivain, lui, choisit la langue pour sa partie immergée. Regarder le sens enfoui, c'est faire l'expérience d'une autre culture.

Quelle approche ?

Il est précisé dans les programmes qu'*il ne peut être question d'une approche exhaustive. Il s'agit essentiellement de construire des repères solides chez les élèves, de leur donner le goût et l'envie d'aller plus loin, de les familiariser avec la lecture et de les entraîner à la lecture suivie.*

On évitera la métalangue critique pour privilégier le contact avec la littérature, car il s'agit bien de « lecture littéraire » et non analytique. L'analyse formelle est une sortie et non une entrée dans la lecture.

Les grands mouvements littéraires *seront abordés au travers du récit, de la poésie et du théâtre. Les grands mouvements littéraires, parce qu'ils rejoignent les moments esthétiques, philosophiques et politiques, inscrivent la littérature dans le cours général de l'Histoire. Ils permettent de situer les œuvres et les auteurs dans une société vivante, et dans une chronologie porteuse de sens.*

Les thématiques proposées permettent de concevoir un parcours littéraire allant du JE aux ILSⁱ : JE (autobiographie), TU (amour, amitié...), IL (héros...) puis l'écrivain dans son siècle, le voyage initiatique, l'imaginaire : NOUS, VOUS, ILS.

Pour concevoir ce cheminement, le choix des extraits d'œuvres, voire des œuvres entières est laissé au libre choix des enseignants mais sera en relation avec les thématiques suggérées dans les programmes. Une réflexion collégiale peut s'avérer intéressante dans la mesure où le professeur assurant l'enseignement de littérature n'est pas nécessairement le même en première et en terminale.

Cet enseignement doit permettre à l'élève de se construire un parcours littéraire. L'élève gardera trace de son parcours qui s'inscrit dans la durée.

Baccalauréat 2013

Le Journal Officiel du 25 août 2011 indique la liste, la nature et les coefficients des épreuves obligatoires du baccalauréat général.

La littérature étrangère en langue étrangère fera l'objet d'une interrogation orale de 10 minutes, coefficient 1. Les modalités seront précisées dans un prochain BO.

II. Approfondissement

Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

Rappel : les élèves de série L doivent choisir un enseignement obligatoire dans la liste suivante : arts, arts du cirque, mathématiques, LV3, langues de l'Antiquité, approfondissement en LV1 ou LV2.

Dans le cas de l'approfondissement en langue, l'horaire hebdomadaire est de 3 heures en 1^{ère} et 3 heures en terminale (rentrée 2012).

Cet approfondissement vise à amener les élèves vers le niveau C1 du Cadre européen, B2 pour la LV2. Un entraînement dans les 5 activités langagières permettra d'accéder à un degré

d'autonomie qui implique complexité, aisance, précision, nuances, clarté, spontanéité, richesse, authenticité. Il permettra aussi aux élèves d'approfondir leurs connaissances culturelles et d'intensifier sa pratique des langues tout particulièrement à l'oral.

Des exemples de tâches sont suggérés dans les programmes, qui soulignent tous la nécessaire articulation entre culture, langue et capacités pour donner du sens à l'apprentissage.

Cette démarche actionnelle sera facilitée par l'utilisation des nouvelles technologies qui mettront les élèves en situation de « faire pour/et dire ».

Baccalauréat 2013

Une épreuve orale d'une durée de 30 minutes, coefficient 4, est prévue pour les élèves qui auront choisi l'approfondissement en LV1 ou LV2.

iConférence d'Annie Lhéréte :

http://www.langues.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Litterature_article_A_LHERETE.pdf